

**RELEVÉ DE CONCLUSIONS
28 NOVEMBRE 2006**

Présents :

Elus municipaux :

Annie COUTUREAU, Co-Présidente Elue, Amaury BREUILLE, Adjoint au Maire, Gérard ZABATTA, Adjoint au Maire, Rodolphe CHALLET, Adjoint au Maire.

Membres titulaires du Bureau :

Elisabeth RAFFIN Co-Présidente habitante, Anne-Marie FAVREAU, Patrick VEILLON, Daniel THIBAUT, Alain MARCHADIER, Michel NICOLLE.

Membres titulaires et membres suppléants du Conseil de Quartier :

Patrick FAZILLEAU, Jean-Michel FOUILLET, Josseline MUSCAT, Jacques BANQUY, Louis GODET, Bernard CARENTON, Jean-Michel CORDEAU, Jean CHATELIER, Patrick ROUSSE, Michèle LABIDOIRE, Philippe AUTRET, Henri GIRARDEAU, Joël AUPICQ, Marc LECLERC, Jacques BERTRAND.

Agents Ville/Communauté d'Agglomération de Niort :

Gérard LABORDERIE, Correspondant technique des conseils de quartier, Nathalie SENE, Assistante Conseils de quartiers, Annie BONNET, Agent Mairie de Quartier.

Excusé(s) :

Marie LABOMME (donne son pouvoir à Jean-Michel FOUILLET), Christophe MARQUAT.

Absent(e)s :

Yannick METAIS, Armelle COTREL, David SARRAUD, Marie-Hélène SAINZ, James MEUNIER, Thierry MOREL, Laurence BLAIS, Alain ROBIN, Pascale VERDEJO.

Public : environ 30 personnes.

Ouverture de la séance : 20h45

Annie COUTUREAU indique que Christophe DELBERGHE, membre du bureau a présenté sa démission, les membres du bureau ne souhaitent pas le remplacer car ils sont en nombre suffisant. Pascale VERDEJO, membre suppléant, devient donc membre titulaire du conseil de quartier. Christophe MARQUAT reste membre suppléant.

➔ Objet : Approbation du Conseil de Quartier du 26 septembre.

Réponse Conseil.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le relevé de conclusions.

➔ Objet : Point sur l'Opération de Renouvellement Urbain.

Elisabeth RAFFIN indique qu'une réunion des bureaux des conseils de quartier a eu lieu le 27 octobre dernier au cours de laquelle les projets de lotissements ont été présentés et laisse la parole à Rodolphe CHALLET. Rodolphe CHALLET rappelle que l'Opération de Renouvellement Urbain met en jeu l'Etat, la ville de Niort et l'OPAC. L'objectif du projet consiste à équilibrer le nombre de logements à loyer modéré au sein de chaque quartier (obligation légale d'avoir 20 % de logements à loyer modéré). Suite aux différentes réunions, le souhait du conseil de quartier de conserver un maximum d'espaces verts en centre bourg a été pris en compte. Seuls, cinq logements OPAC seront construits en centre bourg, au lieu des 22 proposés initialement. La construction n'aura pas lieu en 2007, plutôt en 2008/2009. L'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine a validé le projet ORU.

Réponse Conseil/Mairie.

Un conseiller précise que le projet représente une entrave « au poumon vert » du centre bourg. Il espère que le conseil de quartier sera informé de l'évolution du dossier. Il signale que le terrain de Monsieur CHATELIER doit

être pris en compte dans ce projet. Un plan du schéma d'implantation des cinq logements existe-t-il ?

Dès que le plan sera prêt, il sera présenté au groupe de travail.

Un conseiller rappelle que le conseil de quartier avait dit « NON » à l'implantation de ces logements en centre bourg et qu'à son sens la démocratie participative n'a pas été respectée.

La démocratie participative a fonctionné, elle a permis de déboucher sur un compromis par rapport au projet initial.

Un conseiller tient à souligner que le conseil de quartier n'est pas opposé aux logements « sociaux », il est contre l'implantation de logements en centre bourg.

➔ **Objet : Point sur la salle des fêtes.**

a/ Vente du Terrain : lors du précédent conseil de quartier, le propriétaire avait refusé la première offre, une deuxième offre lui a été faite qu'il a de nouveau refusée. Un courrier lui a été envoyé lui précisant que s'il maintenait sa proposition, une procédure d'expropriation serait mise en place. Le propriétaire a donc fait une dernière suggestion qui est à l'étude.

b/ Pré-programme : il a été établi à partir des souhaits du groupe de travail, à partir des visites des salles avec Gérard LABORDERIE et Frédéric CARON. Il doit maintenant être validé par la Direction Générale et l'Exécutif municipal. Il est proposé une nouvelle rencontre avec le responsable du service patrimoine bâti et le groupe de travail (Bernard CARENTON, Michèle LABIDOIRE, Jean CHATELIER, Michel NICOLLE, Louis GODET et Elisabeth RAFFIN) lundi 11 décembre à 10h00 ou mardi 12 décembre même heure.

Réponse Conseil.

Le rencontre aura lieu mardi 12 décembre.

➔ **Point sur les commissions et groupes de travail.**

COMMISSION AMENAGEMENT/CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT (Louis GODET) :

- Bateau à chaîne : l'inauguration est repoussée au printemps 2007. Six noms ont été suggérés : « L'Enjambaille », « La Traversaille », « Le Sans Pigouille », « La Fée Linda », « La Plate » et « La Mélusine ». Une autre suggestion est faite ce soir « L'Île au Oiseaux » en hommage à Monsieur ROUSSEAU, initiateur du projet et propriétaire de l'île. Sept noms sont donc proposés au vote à main levée des conseillers et des habitants.

VOTE :

L'Enjambaille : 4 voix Le Sans Pigouille : 11 voix La Plate : 5 voix L'Île aux Oiseaux : 16 voix

La Traversaille : 2 voix La Fée Linda : 1 voix La Mélusine : 2 voix

Le bateau à chaîne sera donc baptisé L'Île aux Oiseaux.

Réponse Conseil/Mairie.

Un conseiller s'étonne que le bateau ait été mis en place, alors qu'habituellement il était rentré pendant l'hiver.

Le bateau est en aluminium et insubmersible, sa gestion sera assurée par le service Risques Majeurs et développement durable. Il sera simplement cadenassé comme c'est le cas actuellement lors de montée du niveau de la Sèvre et de courants forts.

Comment s'effectuera le vidage par temps de forte pluie ?

Cela fait parti de la gestion du bateau.

Un conseiller signale qu'il y est passé après les pluies et le bateau était vide, celui-ci doit donc s'auto-vider.

Un essai est programmé le 8 décembre à 15h00, avec des membres du conseil de quartier, toutes les questions pourront être posées à cette occasion.

- Vestiaires/buvette OL : le conseil de quartier avait voté 40 000 euros pour la buvette, cette somme ne sera pas engagée en 2006. Elle devra être reconduite en 2007. Une rencontre est prévue lundi 18 décembre, 18h00 entre Françoise BILLY et le groupe de travail (bureau de Françoise BILLY).

Réponse Mairie.

La buvette fera l'objet d'un projet d'ensemble avec la rénovation du stade de l'Olympique léodgarien.

- Ancien site de la mini-déchetterie (rue de la Levée de Sevreau) : la commission a proposé de réaménager le lieu en parking et a demandé un chiffrage.

Réponse Mairie/Conseil.

Le service voirie propose la réalisation de seize places de stationnement pour un montant de 4 000 euros TTC ; à financer sur les crédits de quartier. Si le conseil accepte de voter la somme, les travaux pourraient être réalisés début 2007.

Le conseil de quartier vote à l'unanimité le financement, une fiche de proximité est établie ce soir en ajoutant, à la demande du conseil, « l'option éclairage ».

Un conseiller indique que l'ANSE a été reçue par Alain MATHIEU, Président de la CAN. Celui-ci a précisé qu'il souhaitait que le conseil de quartier et l'ANSE soient associés au projet d'une nouvelle déchetterie sur l'Ouest.

- Où en est la proposition de l'aménagement provisoire de la rue de la Levée de Sevreau par des bali-roads ?

Le service Vie Participative va se renseigner.

- La SEMIE a-t-elle été contactée pour l'aménagement d'une deuxième place de stationnement devant les maisons rue de la Levée de Sevreau ?

Lors du précédent conseil de quartier, il avait été indiqué que la SEMIE serait contactée, le service Vie Participative va se renseigner afin de savoir si cela a été fait..

COMITE EDITORIAL « COULEURS QUARTIERS » (Joël AUPICQ) :

Le Comité Editorial s'est réuni le 20 novembre. Au cours de cette réunion, le forum Internet a été évoqué. Il sera accessible avant la fin de l'année 2006 pour les conseillers de quartiers et les élus. L'adresse des conseillers sera nécessaire.

COMITE CONSULTATIF (Anne-Marie FAVREAU) :

La réunion portait sur le projet concernant les pistes cyclables. L'idée est de relier les quartiers extérieurs vers le centre ville, douze itinéraires ont été étudiés par un cabinet. L'objectif est d'obtenir d'ici 10 à 15 ans, un véritable réseau de pistes cyclables. Le premier tronçon serait réalisé en 2007 partant de la Place Saint Jean vers l'Avenue de la Rochelle.

COMMISSION VOIRIE/URBANISME (Daniel THIBAUT) :

- Bourg de Sevreau : les marquages au sol sont réalisés. Le problème de l'aménagement de la traversée piétonne du bourg n'est pas encore résolu. La commission demande que le problème soit traité dans sa globalité en incluant l'effacement des réseaux électricité et téléphone comme cela a été réalisé sur l'autre partie du bourg. Elle souhaite également qu'une structure de travail soit mise en place pour traiter le projet et le faire entrer dans le prochain programme des travaux.

- Rue du Grand Port : en raison d'un coût élevé, seul l'éclairage public sera réalisé. Le cheminement piéton est différé. Le montant de l'éclairage public (tronçon Petite Moucherie/Boutinets) s'élève à 45 000 €. La moitié, soit 22 500 euros, a déjà été financée par le CQ sur son budget 2005. Il est proposé au CQ de financer le complément, soit 22 500 € sur son budget 2006.

Réponse Conseil.

Le conseil de quartier accepte le financement avec une abstention. Une fiche de proximité est établie ce soir.

- Rue du Pont Rouge et du Grand Port : suite à l'abondante circulation due aux travaux du bourg de Sevreau et aux travaux d'aménagement de la Coulée Verte entre Magné et Saint Liguairé, la chaussée de ces deux rues est dégradée. La commission a donc demandé la réfection complète de ces deux rues.

- Rue des Boutinets : la commission demande un reprofilage de la chaussée (partie basse).

Réponse Mairie/Conseil.

Résultats de l'essai de mise en sens unique partiel de la rue des Boutinets : L'essai a permis de constater un report systématique du flux de circulation sur la rue du Grand Port ainsi qu'un accroissement de la vitesse sur le tronçon en sens unique. De plus, le tourne à gauche rue de la Tiffardière vers rue du Pont Rouge, en pente et en plein virage, présente un réel danger, notamment pour les deux-roues.

Au vu de ces résultats, il est demandé au conseil de quartier de se prononcer ce soir, sur le maintien ou non du double sens de circulation sur la totalité de la rue.

Le conseil de quartier vote le maintien de la circulation à double sens avec trois abstentions.

Concernant le programme de travaux 2007 du 16 novembre dernier :

Il est proposé d'affecter 160 000 euros sur la rue du Grand Port et 90 000 euros sur l'Impasse du Port Lateau proposés sur les crédits de quartier.

La commission voirie propose d'affecter les 160 000 euros prévus rue du Grand Port à l'aménagement de la rue des Boutinets, car il est plus urgent de réaménager cette rue. Le conseil de quartier vote à l'unanimité la proposition. Au sujet de l'Impasse du Port Lateau, le conseil de quartier préfère financer le cheminement piéton longeant la rue du Grand Port, entre la rue de la Petite Moucherie et la rue des Boutinets afin de privilégier la sécurité des enfants.

- Centre Bourg : le résultat de l'essai de la circulation alternée. Pourrait-il être communiqué ?

Réponse Mairie.

L'essai de circulation alternée a démontré qu'il s'agissait d'une solution qui fonctionne susceptible d'être prise en compte dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg. En effet, aucun bouchon n'a été constaté et ce rétrécissement de chaussée incite les automobilistes à ralentir.

➔ Objet : Questions diverses.

▶ Carrefour Buffevent : le mur s'écroule.

▶ Où en est le contournement Est ?

Les études ont été réalisées, la CAN va être sollicitée afin d'obtenir des informations.

▶ Impasse des Champs Clos : lors du dernier conseil de quartier, il avait été demandé le goudronnage du chemin reliant l'impasse au chemin de la Clie. Qu'en est-il ?

► Illuminations de Noël : les rues sont illuminées trop tôt et éteintes trop tôt. Par ailleurs, le village de Sevreau n'a toujours pas d'illuminations.

► Pour information le Bar/Tabac va changer de propriétaires au début de l'année 2007.

Fin de la séance : 23h20

CALENDRIER DES PROCHAINS BUREAUX ET CONSEILS DE QUARTIER

BUREAUX (20h30, Mairie de Quartier)

Lundi 18 décembre 2006,

Mardi 27 février 2007,

Jeudi 3 mai 2007,

CONSEILS DE QUARTIER (20h30, Salle des Fêtes)

Mercredi 17 janvier 2007,

Mercredi 28 mars 2007,

ASSEMBLEE DE QUARTIER (20h30, Salle des Fêtes)

Mardi 5 juin 2007.